



**ACADÉMIE  
DE NORMANDIE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Arrêté portant désignation des membres de la commission administrative paritaire académique  
compétente à l'égard des adjoints techniques de recherche et formation**

La rectrice de la région académique de Normandie, rectrice de l'académie de Normandie, chancelière des universités

Vu le code général de la fonction publique, notamment l'article L. 112-1, L. 261-1, L. 262-1 à L. 262-4, L. 263-1 à L. 263-2 ;

Vu le décret n° 82-451 du 28 mai 1982 relatif aux commissions administratives paritaires.

Vu le décret n° 85-1534 du 31 décembre 1985 fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu le décret n°94-874 du 7 octobre 1994 fixant les dispositions communes applicables aux stagiaires de l'Etat et de ses établissements publics ;

Vu l'arrêté du 26 avril 2022 instituant des commissions administratives paritaires au sein des ministères chargés de l'éducation nationale, de la jeunesse, des sports et de l'enseignement supérieur ;

Vu Le procès-verbal de proclamation des résultats de l'élection des représentants du personnel à la commission administrative paritaire académique précitée en date du 8 décembre 2022 ;

**Arrête**

**Article 1er:** Sont nommés membres de la commission administrative paritaire académique compétente à l'égard du corps des adjoints techniques de recherche et de formation les représentants de l'administration et les représentants des personnels désignés ci-après :

**A. Représentants de l'administration :**

**a. Membres titulaires**

- Monsieur François FOSELLE, secrétaire général de l'académie de Normandie
- Madame Elodie LAMART, secrétaire générale adjointe, directrice des relations et des ressources humaines de l'académie de Normandie

**b. Membres suppléants**

- Madame Karine LEROUX-LECOQ, cheffe de la division des personnels de l'administration de l'académie de Normandie
- Madame Stéphanie LABEYRIE, cheffe du bureau des parcours professionnels des personnels de la filière technique, santé sociale de l'académie de Normandie

**B. Représentants élus du personnel :**

**a. Membres titulaires**

- Madame Alexandra GASCOIN, Université de Rouen Normandie, SNASUB-FSU
- Madame Nathalie BRIZE, Lycée professionnel Colbert du Petit Quevilly, FO

**b. Membres suppléants**

- Madame Rosine BOURDON, Lycée Charles de Gaulle de Caen, SNASUB-FSU
- Madame Karine TROPHARDY, Lycée polyvalent Les Fontenelles de Louviers, FO

**Article 2 :** Le secrétaire général de l'académie de Normandie est chargé de l'exécution du présent arrêté

Fait à Caen, le 6 Mai 2025

Signé : François Foselle